

Chère Anne-Marie POUTIERS,

Remplacer Bernard ESAMBERT est un exercice difficile, voire impossible.

Nous le connaissons, nous connaissons sa carrière, nous connaissons ses passions.

Rendons lui hommage en ce début de cérémonie.

Décorer une amie, permettez-moi de vous considérer comme telle, c'est toujours un chemin semé d'embûches et rempli d'émotions.

Que dire sur elle ? Quels choix faire dans les séquences de son parcours, de ses mérites, de sa vie ?

Comment se raccrocher soi-même, car c'est le rôle d'un parrain, à celui ou celle que l'on décore ?

C'est ce chemin que je vais entreprendre, après avoir accepté de remplacer vendredi dernier Bernard ESAMBERT qui était beaucoup plus qualifié que moi pour le faire et vous remettre dans quelques instants cette reconnaissance de l'Etat.

Chère Anne-Marie, **il est d'abord de tradition** dans ce type de cérémonie de rappeler quelques éléments fondamentaux de votre vie.

Vous êtes née en 1952. Vous êtes, comme beaucoup d'entre-nous ici, une fille du baby-boom.

Bien que née en Algérie, vous appartenez à une famille enracinée dans le quartier du XVI^e arrondissement où rayonne le lycée Molière et où cinq générations y ont trouvé leur destin.

Mariée depuis quarante-huit ans à Jean-Maurice POUTIERS, vous êtes de la génération des mariages qui durent.

Vous êtes la mère de quatre enfants (trois sont présents parmi nous) et de sept petits-enfants (cinq sont également des nôtres aujourd'hui).

Rappeler cette généalogie familiale est toujours nécessaire, car il n'existe pas de vrais engagements mémoriels sans enracinement familial.

Vous en êtes un exemple.

Quelle fut votre carrière professionnelle ?

De 1976 à 2009, vous avez été professeure de Sciences de la Vie et de la Terre – ce que l’on définissait du temps de notre scolarité de Prof. de Sciences naturelles.

Quatre établissements scolaires vous ont accueillie – Villeneuve-la-Garenne, La Ferté-Alais, Montrouge et surtout le collège et le lycée Molière.

C’est dans cet établissement que va naître votre passion mémorielle, car c’est au nom de cette passion que vous recevez aujourd’hui cette Légion d’honneur qui prolonge les Palmes académiques qui vous ont été remises il y a vingt ans.

Vos passions mémorielles

Elles ont pris naissance dans le lycée Molière, où vous étiez élève de 1964 à 1970, puis enseignante de 1992 à 2009.

Vous êtes la mémoire de ce lycée.

Vous en présidez l'amicale des anciens élèves depuis 2001.

A ceux que ne connaissent pas ce lycée, je rappellerai simplement qu'il a joué un rôle le 11 novembre 1940 lorsque ses lycéens se sont rassemblés à l'Arc de Triomphe pour dénoncer la décision du gouvernement de Pétain de ne pas rendre hommage aux Poilus de la Grande Guerre.

Molière est un grand établissement scolaire.

Un lycée dont vous « labourez » – permettez-moi d'employer cette expression – l'histoire.

Dois-je rappeler ici les initiatives que vous avez prises, afin de mettre cet établissement dans la lumière du présent ?

L'organisation de la commémoration annuelle devant les plaques qui rendent hommage aux élèves morts pendant la Seconde Guerre mondiale ;

La sensibilisation des élèves sur l'histoire et la mémoire du lycée ;

L'aide à la réalisation de travaux personnels encadrés ;

La réalisation d'expositions ;

La présentation de conférences ;

L'organisation de soirées d'hommage ;

La publication d'ouvrages.

Retenons deux thèmes centraux de cette mobilisation mémorielle. Deux thèmes qui s'inscrivent dans l'air du temps.

Celui des enfants juifs de cet établissement, déportés et morts à Auschwitz.

Le lycée Molière, comme tous les établissements scolaires de Paris portent les stigmates de la Shoah.

Vous avez souhaité le rappeler, car pour comprendre le temps présent il faut rappeler ce que furent les pages d'ombre du temps passé.

Celui des femmes célèbres du lycée Molière – autre sujet qui est dans l'air du temps, mais un sujet de lumière.

Parmi elles, trois ont été Grand Croix de la Légion d'honneur : Jacqueline DE ROMILLY, helléniste – Christiane DESROCHES NOBLECOURT, égyptologue – et Yvette BAUMANN-BERNARD-FARNOUX.

Avec Yvette, car vous le savez je la connaissais bien, commence le second versant de votre passion mémorielle, **celui de la mémoire de la résistance et de la déportation.**

En 1988, Yvette FARNOUX crée l'association *Mémoire des déportés et des résistants d'Europe.*

J'ai assisté à cette création. J'étais alors au ministère des Anciens-Combattants à la tête du service qui définissait et impulsait la politique mémorielle.

Je connaissais chacun de ceux qui en furent les membres fondateurs – de Mireille ALBRECHT à Lucie AUBRAC, du Révérend Père RIQUET à Edith CRESSON, de Pierre SUDREAU à Simone VEIL.

Bernard ESAMBERT est le dernier survivant, avec Edith CRESSON, de cette cohorte d'honneur.

Cette association qu'Abel FARNOUX, l'époux d'Yvette, impulsait aussi en cachette, se lança dans un projet fondamental – enraciner l'histoire nationale de la résistance et de la déportation et lui donner une envergure européenne.

Un formidable projet auquel vous vous êtes impliquée en qualité d'animatrice du groupe *Relais de la Mémoire Juniors*.

C'est à la tête de ce Relais que vous avez multiplié là aussi les initiatives :

Préparer les lycéens pour le concours de la Résistance et de la Déportation ;

Organiser des conférences et des tables rondes :

Organiser des visites de camps de concentrations ;

Mobiliser pour les cérémonies organisées dans le cadre des journées commémoratives nationales ;

Intervenir dans les colloques universitaires ;

Signer des partenariats avec des lycées étrangers.

Vous avez été un fer de lance de ce magnifique projet européen mémoriel.

Après le décès d'Yvette FARNOUX en 2015, j'assistais à vos côtés à la cérémonie d'inhumation dans la cour d'honneur des Invalides, vous avez pris la présidence de l'association en 2018.

Depuis six années, vous la faites vivre, vous l'impulser, vous la coordonner, en particulier en organisant les rencontres internationales, dont je rappellerai ici les lieux d'organisation annuels : Marseille, Norden, Paris, Tournai.

Par votre militantisme mémoriel – permettez-moi d'employer ce terme au moment où le militantisme associatif se fait plus rare – vous avez permis à l'association née de l'envie d'Yvette et Abel FARNOUX de poursuivre sa vie.

Rien ne nous étonnera dès lors que vous avez élargi cet engagement vers d'autres associations :

La SFAADIR, Société des familles et amis des anciennes déportées et internées de la Résistance, une association

créée pour prolonger l'association qui rassemblait les déportés de Ravensbrück animée à l'origine par Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ,

mais aussi l'association *Germaine TILLION* qui porte la mémoire de cette grande française, à la fois résistante, déportée et ethnologue.

Deux associations qui tentent de faire vivre une mémoire essentielle, celles des femmes qui ont été des actrices de notre histoire nationale.

Chère Anne-Marie, lorsque l'on décore une personne de la Légion d'honneur, on se questionne parfois si elle le mérite.

Pour vous, cette question ne se pose pas. Plus que d'autres, vous méritez l'honneur que vous fait la République. Plus que d'autres, vous oeuvrez pour que nos concitoyens partagent une histoire commune. Plus que d'autres, vous êtes notre fierté.

**Madame Anne-Marie POUTIERS,
au nom du Président de la République
et en vertu des pouvoirs
qui nous sont conférés,
nous vous faisons
CHEVALIER de la Légion d'honneur.**

